



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



LES DIRECTIVES POUR LA NATURE CONFORTEES GRACE A LA MOBILISATION DE 500 000 CITOYENS EUROPEENS

La Commission européenne confirme que les directives Oiseaux et Habitats seront maintenues. Les associations de protection de l'environnement françaises saluent cette décision et demandent le renforcement de leur déploiement sur tout le territoire.

Le Président Juncker et la Commission européenne ont confirmé mercredi 7 décembre que les directives Oiseaux et Habitats ne seront ni réécrites ni affaiblies mettant fin à deux années d'incertitude. La Commission européenne a aussi annoncé qu'elle développerait un plan d'action pour permettre une meilleure mise en œuvre des directives.¹

C'est une victoire pour les 500 000 citoyens européens qui se sont mobilisés dans le cadre de la campagne #NatureAlert en demandant le maintien et la mise en œuvre de ces directives.

Ces directives sont vitales pour la préservation de la nature en Europe. Elles contribuent à la préservation de plus de 1400 espèces et couvrent une surface d'espaces naturels supérieure à 1 million de km². Leur rôle est largement reconnu par la communauté scientifique, le monde économique, les citoyens, le Parlement européen et les Etats membres de l'UE.

Les associations environnementales ont accueilli très positivement cette décision. Mais avant de parler de grande victoire pour la nature, un travail important reste à réaliser. Il faut désormais des propositions fortes qui permettent d'une part une meilleure mise en œuvre des directives et d'autre part, qui s'attaquent aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, notamment l'agriculture industrielle.

« Cette décision montre qu'il n'y a pas de fatalité. Le WWF se réjouit du changement de décision de la Commission européenne. Elle est le résultat de la mobilisation citoyenne », conclut Pascal Canfin, directeur général du WWF France.

« Même s'il est inquiétant d'en être arrivé à devoir nous réjouir de la seule non régression des directives Oiseaux et Habitats, cette confirmation est un soulagement et un encouragement eu égard aux mobilisations environnementale et citoyenne records. Pour l'heure, la Commission européenne doit remédier aux insuffisances constatées, à commencer par développer un dispositif équivalent pour protéger la biodiversité Outre mer » souligne Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO.

« C'est une étape importante mais nous attendons un nouvel élan pour des politiques de protection de la biodiversité mieux insérées dans les territoires. La nature n'a pas besoin de nouveaux textes, elle

¹ http://europa.eu/rapid/press-release_MEX-16-4308_en.htm

Photos libres de droit sur la mobilisation mercredi 7 décembre à l'extérieur de la Commission européenne #NatureAlert
<https://www.flickr.com/photos/foeeurope/albums/72157675811740352>

a besoin d'actions concrètes et pertinentes sur le terrain, qui valoriseront aussi les pratiques en sa faveur et contribueront à la transition écologique de nos sociétés » ajoute Jean-David ABEL, vice-président de FNE.

Contacts presse :

WWF : Annabelle Ledoux – aledoux@wwf.fr - +33 (0)6 14 56 37 39

LPO : Carine Carbon Brémond -carine.carbon@lpo.fr- +33(0)6 34 12 50 69

FNE : Jean-David ABEL +33(0)6 77 04 23 30

En savoir plus

La campagne #NatureAlert

La campagne #NatureAlert a été lancée en 2015 en réponse à la décision de la Commission européenne d'évaluer les directives Oiseaux et Habitats. Ce travail d'évaluation qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative européenne « Mieux légiférer » a été demandé par le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker au commissaire Karmenu Vella afin d'étudier l'intérêt de « les fusionner dans un cadre législatif plus moderne ».

Une coalition sans précédent de plus de 200 ONG implantées dans l'ensemble des Etats membres a alors lancé un appel pour que les directives Oiseaux et Habitats soient préservées et mieux mises en œuvre. En France, FNE, la LPO et le WWF France ont relayé cette campagne.

Dans le cadre de la plus grande consultation européenne de l'histoire, plus de 520 000 citoyens européens ont demandé à ce que ces directives soient conservées et mieux mises en œuvre, représentant plus de 94% des réponses obtenues lors de cette consultation. Avec précisément 520 325 participants, il s'agit du plus grand nombre de réponses obtenues à ce jour dans le cadre d'une consultation de la Commission européenne.

En savoir plus sur la campagne #NatureAlert <http://www.naturealert.eu>

Les directives Oiseaux et Habitats

Les directives Oiseaux et Habitats contribuent à l'objectif européen de mettre un terme à la perte de biodiversité et d'inverser la tendance d'ici 2020. Piliers fondateurs de la politique européenne de préservation des espèces et des milieux naturels, ces directives ont abouti à la création de Natura 2000, le plus grand réseau de sites protégés au monde qui couvre aujourd'hui environ 1/5^{ème} des terres européennes et 6% de son espace marin. Elles garantissent la préservation d'espaces menacés et de plus de 1000 espèces rares tels que l'aigle impérial, le lynx ou le pélican frisé.

Plus d'un milliards de personnes visitent chaque année des sites Natura 2000 qui contribuent au maintien de 4,5 à 8 millions d'emplois. [Lien vers rapport Commission européenne](#)

Les étapes de l'évaluation des directives Oiseaux et Habitats

En décembre 2015, le Conseil Environnement a reconnu l'importance de la pleine mise en œuvre de ces législations pour garantir une sécurité juridique à toutes les parties prenantes. [Lien vers résultats du Conseil environnement 16 décembre 2015](#)

En février 2016 le Parlement européen s'est largement opposé à une éventuelle révision des directives Oiseaux et Habitats. [Lien vers rapport du Parlement européen](#)

312 petites et moyennes entreprises ont demandé à la Commission européenne de maintenir un cadre législatif de protection de la nature stable, efficace et prévisible. [Lien vers déclaration des PME](#)

Les ONG attendent maintenant que le commissaire Vella propose au printemps 2017 des actions à suivre dans le cadre d'une communication ou d'un plan d'action afin que l'UE atteigne son objectif de mettre un terme à la perte de biodiversité d'ici 2020.